

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 08 avril 2021

Les convocations ont été adressées par courriel le 30 mars 2021

Le conseil d'administration s'est tenu à distance

I – Préambule

01. Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 08 avril 2021 (vote)
02. Désignation d'un secrétaire de séance
03. Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 1^{er} février 2021 (vote)

II – Délégation de signature

III – Fonctionnement

- Cession de biens

IV – Conventions et contrats (vote)

- Convention UGAP ELECTRICITE
- Convention AIR PRODUCTS
- Convention de partenariat avec RADIO INFO RC
- Cotisations associations diverses 2021 (GRETA)

V – Questions diverses

Lycée Polyvalent ASTIER

QUARTIER ROQUA - B.P. 60145 - 07205 AUBENAS CEDEX - Tél : 04 75 35 09 77 - Fax : 04 75 35 59 71

SIRET : 190 700 047 000 11

e-mail : ce.0070004s@ac-grenoble.fr



n° 0070004S

PROCES VERBAL

Du Conseil d'Administration du 08 avril 2021

La séance s'ouvre à 18h10, le quorum étant atteint avec 17 membres présents.

I – PREAMBULE

01. Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 08 avril 2021 (vote)

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	0
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	

02. Désignation d'un secrétaire de séance

M. OHL, représentant des personnels enseignants, est désigné comme secrétaire de séance.

03. Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 1^{er} février 2021 (vote)

Pas de remarque.

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	0
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
Le PV du 01/12/2020 est adopté à l'unanimité.	

II – Délégation de signature

Le chef d'établissement délègue sa signature à M. BOURGEOIS, Proviseur-Adjoint par intérim, pour :

- Tout acte ou convention relatif à l'action éducatrice
- Tout acte ou document relatif au fonctionnement de l'établissement, y compris les actes budgétaires, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'établissement

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	0
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
Adopté à l'unanimité.	



n° 0070004S

III – Fonctionnement

- Cession de biens

Cession des biens par la région, voir listes en pièces jointes.

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	0
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
Admission en non valeur adoptée à l'unanimité.	

IV – Conventions et contrats (vote)

- Convention UGAP ELECTRICITE

Déjà sous convention avec l'UGAP, on passe de UGAP 2 à UGAP 3 (prolongement de la convention, même gamme tarifaire).

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	0
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
La convention avec UGAP ELECTRICITE est adoptée à l'unanimité.	

- Convention AIR PRODUCTS

Location de bouteille de gaz industriel pour les ateliers, continuité du service.

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	0
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
La convention avec AIR PRODUCTS est adoptée à l'unanimité.	

- Convention de partenariat avec RADIO INFO RC

Tarif : 700 € forfait pour 14 heures, il y a rarement eu de dépassement des heures forfaitaires. La convention devrait être communiquée dès le premier CA de l'année.

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	0
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
La convention avec RADIO INFO RC est adoptée à l'unanimité.	



n° 0070004S

- Cotisations associations diverses 2021 (GRETA)

Différents partenaires avec lesquels le GRETA est amené à travailler.

Présent au moment du vote :	17
Ne prend pas part au vote :	3
Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0
Adopté à l'unanimité.	

V – Questions diverses

Pas de question diverse.

- **Information de M. le Proviseur :**

Le Greta-viva5 et Greta Vivarais Provence vont fusionner au premier janvier 2022. Le lycée ASTIER ne sera plus support, le Proviseur et l'agent comptable ne seront plus les ordonnateurs du GRETA.

La partie finance va changer. Le lycée ALGOUD LAFFEMAS sera le support de ce nouveau Greta englobant l'Ardèche et la Drôme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Le Président du Conseil d'Administration
Gilles THABUY

Le secrétaire de séance
François OHL